

Réf: Dossier 447004

Avis de constitution

SOCIETE « LUXE OPTIQUE »

Siège ABIDJAN PORT BOUET EN FACE DU CENTRE
COMMERCIAL DE L'ABATTOIR LOT 4504, ILOT 419, Lot
4504, Ilot 419

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/08/2025 , et enregistrés au CEPICI le 20/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LUXE OPTIQUE »

Objet : EXAMEN DE VUE ,
CONSULTATION,
PRESCRIPTION DE VERRES ET LENTILLES DE
CONTACTS,
ACHAT ET VENTE DE MONTURES ET VERRES,
ACHAT ET VENTE DE MATÉRIELS OPTIQUES,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN PORT BOUET EN FACE DU CENTRE COMMERCIAL DE L'ABATTOIR LOT 4504, ILOT 419, Lot

4504, Ilot 419

Dirigeant(s) M SECK ASSANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05102 du 16/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63771/GTCA/RC/2025 du 16/10/2025

